

de mépriser un pays si favorisé du Seigneur. Ce que nous apprenons aussi bien que ce que nous en voyons ne nous pent qu'inspirer une sainte jalousie ; heureuse la terre dont votre Ordre a de si précieuses prémices ; heureux les yeux qui ont vu et les mains, Mon Révérend Père, qui ont mérité de les cultiver, offrir et consacrer au Seigneur ; il n'appartient qu'aux saints de travailler à la sanctification des saints pendant qu'ils vivent et à leur gloire après leur mort. Hâtez-vous, Mon Révérend Père, de faire voir à notre hémisphère les grâces dont il s'est rendu indigne depuis longtemps et dont Dieu arrose ainsi la piété du vôtre ; nous raisonnons ici et discoupons à l'aveugle des mystères de la grâce pendant que vous en ravissez les secrets. Que je serais heureux si par vos prières et celles de votre ami je pouvais obtenir celles qui me sont nécessaires, vous ne pouvez les solliciter pour un homme qui en ait plus de besoins.

“ Je suis, avec reconnaissance et respect,

“ Mon Révérend Père,

“ Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

“ DuBELLOY.”

Le bon Frère Didace Pelletier était donc regardé comme un saint, non seulement en Canada où, après sa mort, on recueillit les preuves juridiques de ses miracles, mais aussi en France et même à Rome où Mgr de Saint-Vallier s'occupa de sa canonisation, comme on l'a vu à la fin de la lettre du Père Joseph Denis.

Mgr de Saint-Valier était d'autant plus porté à travailler à faire entrer à la Curie de Rome le procès de la canonisation de ce saint religieux qu'il lui était redevable d'une guérison obtenue après une neuvaine faite à son tombeau aux Trois-Rivières, où il se rendit en pèlerinage.

Voici comment il en rend compte lui-même :

“ Nous, Evêque de Québec, croyant rendre témoignage à la sainteté du Frère Didace qu'ayant une fièvre fort opiniâtre Nous fûmes délivré à la fin d'une neuvaine que Nous crûmes être obligé de faire dans le lieu de son tombeau, qui est la petite ville des Trois-Rivières de notre diocèse ; notre maladie commença dans le mois de septembre 1716, laquelle après avoir été violente dans le commencement se changea enfin en une fièvre lente qu'aucun remède ne peut enlever, ce qui Nous déterminâ à faire un voyage au lieu où son corps réside, ce ne fut qu'au dernier jour de la neuvaine que Nous fûmes dans l'Eglise où son corps repose que Nous fûmes soulagé et guéri. Dieu voulant apparemment faire connaître à tout notre diocèse le grand crédit qu'avait ce serviteur de Dieu auprès de lui en Nous obligeant à reconnaître que notre